

Politique Zero dommage et de bien-être

Nous visons des lieux de travail sûrs et sains, sans accidents, maladies professionnelles ou incidents psychosociaux et sans dommages matériels ou environnementaux.



S'efforcer d'instaurer une culture de la sécurité, dans laquelle les comportements sûrs et le retour d'information sont encouragés, dans laquelle les employés se sentent en sécurité pour dire STOP en cas de situation dangereuse, et dans laquelle ils peuvent indiquer leurs limites en ce qui concerne leur bien-être mental.

Nous donnons nous-mêmes l'exemple et développons un leadership et un engagement forts en matière de SSE à tous les niveaux de l'entreprise. Nous identifions et signalons les situations dangereuses et les comportements dangereux, et nous assurons un suivi en temps utile et de manière appropriée.



Améliorer en permanence le système de gestion des risques à l'aide de processus et de pratiques durables connus de tous les employés. Réaliser et inventorier les risques au sein de l'organisation et mettre en place des mesures de prévention.

Notre système de gestion HSE est basé sur un cycle d'amélioration continue et est certifié selon les normes internationales. Les objectifs et les indicateurs de performance font l'objet d'un suivi régulier. Nous nous conformons aux obligations légales et respectons les exigences du groupe EDF.



Créer un environnement de travail sain, sûr et confortable

Nous respectons les "10 règles vitales" afin d'éviter les accidents mortels sur nos sites et sur la route. Nous appliquons les "5 actions simples" pour améliorer notre culture et nos performances en matière de sécurité.



Réaliser une politique d'aide sociale avec une politique de réintégration collective durable. Nous promovons une culture du bien-être afin d'accroître l'engagement des employés, d'optimiser les performances et de renforcer la résilience de l'organisation.

Nous aidons les équipes et les dirigeants à prendre des décisions qui conduisent à une culture sûre et stimulante !



Optimiser en permanence les performances environnementales et contribuer à une politique énergétique durable

Au cours de nos activités, nous veillons à réduire l'impact environnemental sur la consommation d'eau, les émissions polluantes et la biodiversité.



La politique énergétique durable contribue à la production et à l'utilisation de l'énergie d'une manière respectueuse de l'environnement, économiquement viable et socialement responsable.



Les cadres prennent à cœur leurs responsabilités en matière de SSE, contribuent à la réalisation de la politique "Zero dommage" et soutiennent la politique de bien-être.

Nos engagements pour respecter la politique SSEe au quotidien

TOUS ENSEMBLE POUR "ZÉRO DOMMAGE ET BIEN-ÊTRE".

- ✓ Nous jouons tous un rôle actif, à tous les niveaux de l'organisation.
- ✓ Chacun d'entre nous est personnellement responsable de sa santé, de sa sécurité et de son bien-être psychosocial, ainsi que de ceux qui l'entourent.
- ✓ Les employés internes et les travailleurs externes ont les mêmes droits et obligations en termes de SSEe. Les contractants doivent respecter les normes de sécurité et d'environnement en vigueur chez Luminus.
- ✓ L'expression "zéro dommage" signifie que nous visons des lieux de travail sûrs et sains, sans accidents, maladies professionnelles ou incidents psychosociaux, et sans dommages matériels ou environnementaux.

CULTURE DE SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT RESPONSABLE

- ✓ Nous donnons nous-mêmes l'exemple et développons un leadership et un engagement forts en matière de SSE à tous les niveaux de l'entreprise. Nous identifions et signalons les situations et les comportements dangereux, et nous apportons un suivi en temps utile et de manière appropriée.
- ✓ Nous appliquons une culture "d'équité et d'honnêteté".
- ✓ Nous respectons toujours les règles, procédures et instructions internes en matière de SSE.
- ✓ Nous traitons les cas de non-conformité et les comportements dangereux de manière équitable et respectueuse.
- ✓ Nous nous traitons mutuellement avec respect et nous nous engageons à travailler ensemble de manière constructive.
- ✓ Nous n'acceptons pas la violence, les brimades ou les comportements inappropriés.
- ✓ Nous encourageons un environnement de vigilance mutuelle.

UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, SÛR ET CONFORTABLE

- ✓ Nous veillons activement à la santé, à la sécurité, à l'ergonomie et au bien-être de chacun au travail.
- ✓ L'ordre et la propreté sont des éléments essentiels de conditions de travail correctes et sûres.
- ✓ Seul un travail sûr est un bon travail. Aucune tâche n'est importante au point de justifier un risque de blessure. Chaque tâche, quelle que soit son importance et son urgence, est exécutée en toute sécurité et sans risque pour la santé.
- ✓ Nous encourageons les employés à donner leur avis et à dire STOP en cas de situation dangereuse ou de comportement indésirable. En cas de doute, la sécurité est toujours prioritaire. Si nous pensons que notre santé ou notre sécurité est menacée, nous cessons d'exercer l'activité et nous le signalons.
- ✓ Nous respectons les "10 règles vitales" afin d'éviter les accidents mortels sur nos sites et sur la route. Nous appliquons les "5 actions simples" pour améliorer notre culture et nos performances en matière de sécurité.

BIEN-ÊTRE

- ✓ Nous contribuons à une culture et à un environnement de travail sûrs et stimulants.
- ✓ Le bien-être individuel : nous aidons nos employés à améliorer leur bien-être physique, mental, social et spirituel.
- ✓ Nous promovons une culture du bien-être afin d'accroître l'engagement des employés, d'optimiser les performances et de renforcer la résilience de l'organisation. Nous aidons les équipes et les dirigeants à prendre des décisions qui conduisent à une culture sûre et stimulante !
- ✓ Politique d'absentéisme durable et de réintégration collective : Nous appliquons une politique d'absentéisme collectif inclusive et une approche proactive de la réintégration. Nous y parvenons grâce à un dialogue ouvert entre toutes les parties prenantes et à la mise en œuvre de procédures claires.

LEADERSHIP SSEe

- ✓ Les managers jouent un rôle essentiel en matière de santé et de sécurité : ils identifient les risques, soutiennent la présence sur le terrain et les équipes opérationnelles, et organisent des séances d'information sur la sécurité au début de chaque réunion.
- ✓ Le leadership SSEe est évalué dans le cadre des entretiens d'évaluation périodiques entre les cadres et les employés, sur la base d'un ou de plusieurs objectifs spécifiques en matière de santé et de sécurité. Ils portent sur les compétences et le comportement.
- ✓ Les cadres et les superviseurs sont formés aux questions de santé et de sécurité.
- ✓ Les accidents font l'objet d'une analyse, dont la profondeur dépend de la gravité réelle et potentielle des conséquences, afin d'identifier les causes sous-jacentes, de définir des actions préventives et d'éviter que des situations similaires ne se reproduisent.
- ✓ Les cadres donnent un suivi approprié à une situation de STOP à la sécurité et recherchent des solutions avec le(s) salarié(s) pour adapter les conditions de travail.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DE L'ÉNERGIE

- ✓ Nous contrôlons et réduisons notre empreinte environnementale et l'impact de nos activités et services sur l'environnement et la biodiversité.
- ✓ Nous gérons l'énergie et les ressources naturelles de manière durable et efficace et limitons notre consommation d'énergie, de carburant et d'eau.
- ✓ Nous investissons dans les sources d'énergie renouvelables, soutenons les pratiques et les projets d'économie d'énergie et promovons les services d'économie d'énergie auprès de nos clients.
- ✓ Nous minimisons notre pollution locale en contrôlant les émissions de CO₂ de nos installations de production et en contrôlant les émissions de gaz appauvrissant la couche d'ozone, la poussière, le bruit et le rejet de polluants dans l'eau.
- ✓ Nous contrôlons et réduisons l'utilisation de matériaux et de produits chimiques dangereux.
- ✓ Nous essayons d'éviter le gaspillage et organisons le tri et le recyclage des déchets sur tous nos sites.

UN SYSTÈME DE GESTION DURABLE ET LA NUMÉRISATION

- ✓ Notre système de gestion HSE est basé sur un cycle d'amélioration continue et est certifié selon les normes internationales. Les objectifs et les indicateurs de performance font l'objet d'un suivi régulier
- ✓ Nous optimisons le fonctionnement du service SSE et numérisons autant que possible les tâches et les missions.

Garantir la conformité

- ✓ Le respect des obligations légales et des exigences du groupe EDF, telles que le cadre "BEST", est un minimum.
- ✓ Les cas de non-conformité juridique et interne sont identifiés et analysés, et des mesures correctives et préventives sont prises.
- ✓ Les règles, procédures et instructions internes en matière de SSE doivent toujours être respectées. Elles doivent donc être disponibles, connues et comprises par toutes les parties concernées.

Formation, communication et documentation

- ✓ Un système de formation et de communication efficace est important pour faire comprendre aux employés et aux sous-traitants les aspects SSE de leur travail et pour les sensibiliser à cette question.
- ✓ Des systèmes efficaces de documentation, d'enregistrement et de suivi des actions soutiennent nos processus opérationnels.

Évaluation, contrôle et suivi des risques

- ✓ Les risques SSE et les aspects environnementaux et énergétiques liés à nos activités sont systématiquement identifiés, analysés et évalués, en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie. Nous prenons des mesures correctives et préventives et assurons les mesures de contrôle nécessaires pour éliminer ou réduire les risques à un niveau acceptable.
- ✓ Pour éliminer ou réduire les risques, nous mettons en place une structure hiérarchique de mesures. Les objectifs sont l'élimination et la prévention. Les mesures d'ingénierie et les équipements de protection collective sont privilégiés, suivis par les mesures administratives (procédures, règles, permis de travail, signalisation). La protection individuelle est le dernier choix.
- ✓ Des visites et des inspections des sites ou des zones concernées sont effectuées à tous les niveaux de l'organisation afin de garantir le maintien du bon état général de nos actifs.

Gestion des incidents et préparation aux situations d'urgence

- ✓ Les incidents doivent être signalés immédiatement. Tous les événements significatifs, les incidents évités de justesse et les incidents à haut risque potentiel doivent faire l'objet d'une enquête afin d'en trouver les causes profondes. Des mesures préventives sont prises pour éviter des incidents similaires. Les "enseignements tirés" sont largement diffusés.
- ✓ Les plans et les systèmes destinés à faire face aux situations d'urgence potentielles sont régulièrement testés.

Gestion des actifs

- ✓ Nous veillons à ce que les actifs et les installations soient en bon état et nous respectons les normes de sécurité, d'environnement et d'énergie lors des phases de conception, d'approvisionnement, de construction et d'exploitation.
- ✓ Chaque fois que cela est possible ou nécessaire, nous utilisons au maximum les meilleures pratiques disponibles pour la maintenance de nos actifs et de nos installations afin de garantir des niveaux de risque acceptables.
- ✓ Une gestion efficace des changements par l'ingénierie est essentielle pour garantir que les risques restent maîtrisés lorsque les installations sont modifiées ou que de nouveaux actifs sont ajoutés.

Recrutement et gestion des contractants

- ✓ La présélection, la sélection et le suivi régulier des entrepreneurs et des prestataires de services tiennent compte de leurs performances en matière de sécurité, d'environnement et d'énergie.
- ✓ Les aspects HSE font partie de nos processus RH et de notre gestion des changements organisationnels (accueil de nouveaux employés, employés occupant un nouveau poste, déménagement vers un nouveau site, changement de structure organisationnelle,...).

Les "10 règles vitales" pour éviter les accidents graves et mortels

L'objectif des 10 règles vitales est d'éliminer les accidents graves et mortels sur le lieu de travail. Les dirigeants doivent veiller à ce que ces règles soient communiquées, mises en œuvre et strictement respectées, en intégrant la sécurité dans toutes les phases d'une activité, c'est-à-dire la planification et l'exécution du travail.

Tout travailleur qui ne peut pas se conformer à une règle vitale doit immédiatement cesser le travail et en informer son supérieur. Ce dernier doit alors procéder à une évaluation approfondie des risques avant d'autoriser la reprise du travail. Les événements à haut potentiel de risque (HPE) résultant du non-respect des règles vitales doivent être signalés et analysés afin d'en identifier les causes profondes.